

## **Budget fédéral 2021-22: l'industrie de la musique, qui ne connaît aucun répit depuis le début de la crise, reçoit un soutien à la hauteur**

**Montréal, le lundi 19 avril 2021** - L'honorable Chrystia Freeland, vice-première ministre et ministre des Finances, a déposé aujourd'hui le budget 2021-22, lequel contient plusieurs bonnes nouvelles pour l'industrie de la musique. On y annonce notamment des sommes importantes en culture ainsi qu'en musique spécifiquement, un soutien substantiel aux festivals et événements ainsi que la reconduction de mesures économiques générales bénéfiques dans le milieu.

D'abord, le budget accorde à Patrimoine canadien, pour appuyer le rétablissement des secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et des sports, la somme de 300 M\$, en plus d'une somme de 70 M\$ pour le Fonds de la musique du Canada. De cette somme, 50 M\$ sont dévolus à la seule année 2021-22, notamment pour le spectacle : une excellente nouvelle, qui reconnaît que le milieu de la musique continue d'être un des secteurs les plus durement et durablement touchés par la pandémie.

De plus, le budget prévoit 200 M\$ pour les grands festivals, par l'entremise des agences de développement régional et 200 M\$ pour appuyer les festivals locaux, les événements et les organismes culturels communautaires par l'entremise de Patrimoine canadien. Ces derniers jouent un grand rôle dans la circulation de la musique, tout particulièrement pendant la période estivale.

Enfin, les mesures économiques générales, auxquelles ont recours entreprises, artistes et artisans du milieu de la musique, sont prolongées. La subvention salariale et l'aide au loyer sont reconduites jusqu'au 25 septembre 2021. La prestation canadienne de relance économique est étendue de 12 semaines. Enfin, une nouvelle aide à l'embauche pour favoriser la réouverture de l'économie est mise sur pied.

« Le milieu de la musique pousse un soupir de soulagement aujourd'hui : la crise continue de faire rage, mais le gouvernement fédéral, lui, continue de se montrer à la hauteur de la situation. La combinaison de mesures destinées spécifiquement à l'industrie avec le prolongement des mesures économiques générales nous permettra de maintenir des emplois et de continuer d'investir dans les carrières des artistes, pour le bénéfice du public canadien. », a affirmé le président de l'ADISQ, Philippe Archambault.

« Nous sommes impatients, nous aussi, de nous attaquer à la relance de notre secteur, mais force est d'admettre que nous n'en sommes toujours pas là : en musique, il n'y pas eu de répit et le budget le reconnaît. L'année 2021-22 sera difficile, mais nous avons maintenant confiance que nous serons soutenus adéquatement pour la traverser », a affirmé la vice-présidente aux affaires publiques et directrice générale, Solange Drouin.

Au Québec, l'écosystème musical repose en temps normal à 85% sur des revenus autonomes – et plus de la moitié d'entre eux découlent du spectacle : un fait qui rend le secteur particulièrement vulnérable aux effets de cette crise. Or, les carrières des artistes ne se mettent pas en pause. Soutenir le milieu de la musique alors qu'il est privé du spectacle, qui joue un rôle moteur dans cet écosystème, c'est permettre le maintien des investissements dans les carrières artistes et stimuler l'emploi de centaines de professionnels et artisans.

-30-

Source : ADISQ

Relations de presse : Marie-Julie Desrochers, 438-872-7282